

## COMPTE RENDU

### Réunion du lundi 27 janvier 2020, conseil de l'ÉD MSTIC.

**Personnes présentes :** Aurélien Alfonsi, Philippe Basset, Sylvie Cach, Julien Cervelle, Patrice Chatellier Pierre Chau, Rafaël Coyaud, Arnaud Flori, Emma Hubert, Stéphane Jaffard, Jean-Marc Laheurte, Rami Langar, Bernard Lapeyre, Gaëlle Lissorgues, Latifa Oukhellou, Marc Pierrot Deseilligny, Patrick Siarry, Flore Tsila, Stéphane Vialette.

**Excusés :** Yacine Amirat, Éric Dumont, Valérie Gouet-Brunet, Olivier Guédon, Michel Kasser, Roman Sueur.

Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés.

#### Rappel sur les membres du conseil

Le conseil de l'Éd valide :

- Le remplacement de Jean-Patrick Lebacque par Latifa Oukhellou comme responsable du laboratoire GRETTIA.
- Suite à la fusion du LIVIC et du COSYS, le laboratoire LEPSIS est intitulé le PICS-L (Laboratoire Perceptions, Interactions, Comportement et Simulations des usagers de la route et de la rue).
- Les représentants des anciens établissements Esiee Paris, IFSTTAR, IGN et UPEM, basculent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans Université Gustave Eiffel

L'Éd Mstic attend de recevoir la candidature des doctorants comme futurs représentants des doctorants de la cohorte 2020, ensuite les élections électroniques seront organisées.

#### 1) Point budget 2019 et 2020

Le budget 2019 de l'Éd Mstic d'un montant de 41000€ a été utilisé en totalité et suivant le tableau fourni, où est listé le détail des dépenses par laboratoire. Le budget sert pour l'essentiel à prendre en charge les déplacements des doctorants pour se rendre en conférence, à une formation, à une école d'été par exemple, ainsi que le fonctionnement de l'Éd y compris les frais de la journée des doctorants.

Dans le cadre du dialogue de gestion des Éds d'Université Paris-Est, le Secrétaire Général a consulté courant octobre 2019 la direction des Éds afin de prendre en compte l'évolution des besoins et des activités au sein des Éds. L'Éd Mstic a demandé une hausse du budget à hauteur de 50000€ pour 2020. Cette proposition a été acceptée par UPE à partir de l'exercice 2020. Dans la mesure du possible, un point de l'exécution budgétaire sera présenté au prochain conseil. Il est recommandé d'anticiper les dépenses pour la période de septembre à décembre.

#### 2) Bilan des bourses Upe 2020 (professeur invité, bourse de cotutelle et de mobilité)

L'Éd Mstic a obtenu 6 bourses de professeur invité, 2 dossiers n'ont pas été retenus. L'Éd a proposé un classement respectant les critères de l'appel à candidature. Pour cela, l'Éd se base sur l'excellence du candidat et du projet, s'il est proposé une offre de formation et l'historique des bourses attribuées.

Trois bourses de cotutelle ont été attribuées et un dossier a été rejeté par UPE du fait que le doctorant est en troisième année de thèse. Les doctorants en première et seconde année de thèse sont prioritaires.

Quatre doctorants sont lauréats d'une bourse de mobilité internationale y compris une candidate en première année pour laquelle le directeur de thèse a fourni des arguments spécifiques.

#### 3) Point des inscriptions 2019/2020 et des soutenances

Au 20 janvier 2020, on compte 219 doctorants inscrits dont 62 AN1, 68 AN2, 56 AN3 et 33 AN4 et +.

Sur le document fourni, la répartition par laboratoire est détaillée et il reste cinq dossiers de primo entrant en cours de validation.

Concernant les doctorants de première année les financements standards (contrat doctoral ou bourse étrangère) sont stables et les financements de type CIFRE progressent.

En 2018, l'Éd a soutenu 11 dossiers de candidature CIFRE et 10 projets ont été acceptés. Cette année, 22 dossiers de candidature ont été traités et 11 projets de thèse ont déjà été acceptés.

Parmi les dossiers de réinscription standards, 2 dossiers AN2 et AN 3 sont en attente et 3 thèses sont en abandon. Concernant les réinscriptions dérogatoires en AN4 ou plus, il reste 5 dossiers en attente et 2 thèses en abandon. En fonction de la date prévisionnelle annoncée de la soutenance, l'Éd demande au cas par cas la réunion du comité de suivi individuel de thèse. Si la soutenance est programmée rapidement, alors, l'intervention d'un comité de suivi individuel de thèse n'est pas nécessaire.

L'Éd Mstic enregistre 51 thèses soutenues en 2019 et 8 thèses soutenues début 2020 pour l'essentiel en raison de report de dates du fait des perturbations en décembre dernier. Le nombre de thèses soutenues en 2019 a légèrement baissé et coïncide avec la baisse des primo-entrant de 2016.

Pour rappel, il est possible qu'un membre de jury de thèse participe à la soutenance par visio-conférence, si circonstances exceptionnelles, et suivant les modalités règlementaires préconisées. L'Éd ne prend pas en charge les frais de déplacement de jury. Dans un second temps la direction de thèse est consultée par le comité de suivi individuel de thèse.

#### 4) Rappel des règles et des pratiques du comité de suivi individuel de thèse.

L'Éd rappelle que les laboratoires doivent proposer d'ici fin janvier la composition des membres du CSI des doctorants en première année de thèse. Si conforme, l'Éd pourra installer chaque CSI sur la fiche Adum du doctorant. L'Éd propose d'actualiser le formulaire et sur plusieurs points :

en page 1, préciser le financement de thèse

en page 2, rubrique avis du comité, ajouter *avis réservé*

en page 4, rappeler des modalités pratiques

Sur le principe du CSI, le doctorant présente l'avancée de sa thèse à l'oral aux membres du CSI et en l'absence de la direction de la thèse afin de lui laisser toute liberté d'échange ou de lui permettre de signaler une éventuelle difficulté.

#### 5) Evolutions institutionnelles

L'Université Gustave Eiffel est créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, cela impacte les Éds en particulier par le retour de la diplomation aux établissements. L'Éd Mstic sera co-accréditée avec l'ÉNPC, Université Gustave Eiffel et UPEC.

La règle de rattachement d'une thèse à l'établissement s'applique suivant l'ordre : 1- l'établissement de financement de la thèse, 2- l'établissement du directeur de thèse et enfin 3- accord au cas par cas.

Concernant le nouveau dispositif doctoral, deux réunions d'information sont programmées le 16 et 17 mars 2020 à Champs et à Créteil. Dans le cadre de la bascule, les doctorants recevront un courrier qui confirmera le rattachement d'établissement.

#### 6) Modalités des auditions des candidats aux contrats doctoraux 2020

Les auditions se dérouleront le mercredi 24 juin 2020 sur la Cité Descartes, les laboratoires devront transmettre les dossiers ainsi que leur classement au plus tard le mercredi 17 juin 2020. Un point est programmé avec les membres du bureau de l'Éd Mstic le lundi 22 juin 2020.

Si les établissements reconduisent la possibilité d'attribuer une demi-allocation doctorale, alors, l'Éd Mstic demandera au candidat concerné de fournir le justificatif du demi-financement acquis et extérieur au contingent des contrats doctoraux attribués à l'Éd Mstic. Ces demi-financements doivent correspondre à un équivalent contrat doctoral et non une bourse.

Remarque : en perspective de rencontrer des futurs doctorants, au Ligm, les sujets de thèse sont mis en ligne sur la plate-forme du CNRS.